



INSCRIPTIONS NATATION

Vous souhaitez vous inscrire à notre association ou avoir des renseignements ...

Vous trouverez dans ce document des réponses à vos questions !

Cépét Loisirs est une association tenue par **des bénévoles**.

La Mairie de Cépét n'intervient pas dans la gestion de notre association et ne pourra donc pas être votre interlocuteur.

Ayant des activités professionnelles, nous ne sommes joignables que par mail cepet.loisirs@gmail.com ou par téléphone au 07-67-46-45-29 de septembre à novembre.

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants à l'inscription de nous transmettre correctement votre adresse mail, ainsi que votre n° de portable.

Nous pouvons être amenés à vous envoyer des SMS et/ou des mails (maladie du metteur nageur, incidents...)

Merci de lire et signer également notre règlement intérieur au dos du Bulletin d'Inscription.

Pédagogie

Cours collectifs de 1h de 10 enfants, toutes les semaines et pendant la première semaine des vacances : Toussaint, Février et Pâques.

8 cours par semaine répartis par âge et par niveau du lundi au vendredi.

Enfant de 4 ½ à 5 ½ ans :

Déplacements sur le ventre et le dos, sauter du bord et mettre la tête sous l'eau sans parent.

- 20 min de travail avec frite /planche/ceinture
- jeux aquatiques

Enfant de 5 ½ à 7 ans : cycle de 2 ans

- 35 à 40 min Apprentissage de la brasse, déplacement en jambes de dos et de crawl
- 5 -10 min de jeux aquatiques

La ceinture est un outil permettant à l'enfant de ne pas avoir à gérer la flottaison dans un premier temps, de se fait, il peut se concentrer entièrement sur l'apprentissage des mouvements ; Elle est en général retirée au cours de la 2nd année.

Enfant de 8 à 12 ans : cycle de 2 à 4 ans, selon niveau

Pour les débutants :

- 1^{ère} année : apprentissage des 3 nages (brasse, dos, crawl)

Pour les confirmés :

- 1^{ère} année: Brasse, dos, crawl sur 50 m.
- 2nd année : correction des derniers défauts, 3 nages sur 100 m. et apprentissage papillon
- 3^{ième} année : maîtrise des 4 nages sur 100 m.

Remise d'un livret d'évaluation en fin d'année.

Possibilité de portes ouvertes.

Inscriptions :

Compléter la fiche jointe avec notamment vos disponibilités de créneaux horaires.

Enfant de 4 ½ - 5½ ans :

Pas d'évaluation

Créneaux du groupe I : le mercredi à 16h

Enfant de 5½ -7 ans :

Pas d'évaluation

Créneaux du groupe II : le mardi 17h15, le mercredi 14h45 ou 17h15

Enfant de 7- 9 ans :

Deux niveaux débutants et confirmés :

Créneaux groupe III débutants : le jeudi à 17h15

Créneaux groupe III confirmés : le vendredi 17h15

Enfant de 9 -12 ans :

Créneaux groupe IV débutants : le lundi 17h15

Créneaux groupe IV confirmés : le vendredi 18h30

Lors du forum du samedi 3 Septembre 2022, nous prendrons les inscriptions selon les tranches d'âge.

Si votre enfant est sur liste d'attente, vous pouvez être contacté pour vous proposer un créneau jusqu'en Novembre (cette situation est très fréquente). Passé cette date, nous vous envoyons la preuve de destruction du règlement correspondant.

L'inscription, même en liste d'attente, est prise en compte avec :

- bulletin d'inscription complété et signé
- le règlement annuel, possibilité de paiement en 3 fois par : chèques, espèces ou chèques ANCV.
- le questionnaire de santé rempli ou un certificat médical.

Pas de remboursement après le 1er cours d'essai

Si les créneaux horaires ne vous convenaient pas ou si votre enfant ne peut pas être inscrit, ou si vous changez d'avis durant la période d'essai, nous détruisons votre règlement (preuve par mail).
Inscription définitive après 1 cours d'essai.

Certificat médical obligatoire dès le premier cours.

Début des cours natation : semaine du 12 Septembre 2022.

Locaux et matériel :

Piscine privée de du centre ARSEEA, louée à Cépet Loisirs pour animer des activités nautiques.

Matériel pédagogique : ceintures, ballons, frites, quelques jeux.

L'entrée en **véhicule dans le centre est interdit**,

Se déchausser dans la première salle d'accès.

Maillot / bonnet :

- Bonnet de bain obligatoire
- Pour les garçons ; maillot de bain et non short de bain

Les parents ne peuvent pas accéder aux plages du bassin.

Accès : Accès piéton sur la place du village de Cépet,
Parking sur la place du village ou rue de la mairie ; L'entrée en véhicule dans le centre est interdit.

Plan d'accès :

